

CHALUMEAU D'APPOINT

FICHE N° 16362

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

Période de fabrication : -
Fabricant : fabricant non renseigné
Domaines : Géologie
Sous-domaines : Lapidaire
Organisme : Mairie de Royat
Ville : Royat
Modèle :
Matériaux : Caoutchouc, Cuivre, Nickel

Description

Le chalumeau d'appoint est composé de trois tubes en cuivre nickelé parallèles, un grand, un petit et un tout petit. Deux sont pourvus d'un raccord pour tube en caoutchouc à une extrémité, un pour le gaz, l'autre pour l'air. Ces deux tubes se rejoignent au niveau d'un bec cylindrique situé à l'extrémité du grand tube, perpendiculaire à ce dernier. La sécurité d'allumage est assurée par un fin tube en métal démarrant de la base du tube de gaz, le longeant puis en se courbant pour s'achever contre la sortie du bec. Un système de régulation réglé au pied (crapaud) ou par virole modère l'arrivée du gaz à travers le grand tube.

Ce modèle de chalumeau permet la fusion de divers matériaux. Les deux entrées (tubes parallèles) sont connectées à une bouteille ou d'air à un « crapaud » et de gaz combustible (généralement du gaz propane pour atteindre de hautes températures). Le débit d'entrée se règle en tournant un robinet situé sous le chalumeau. Les deux gaz se combinent au niveau du bec, formant un mélange inflammable. Ce mélange propulsé en sortie par l'air insufflé n'a besoin que d'une petite veilleuse pour s'embraser et donner une flamme molle à plus fine.

Utilisation

Le chalumeau d'appoint a été employé à la taillerie de Royat pour faire fondre ou souder des métaux en vue d'en faire des bijoux. Les métaux étaient déposés dans un creuset-cuvette, puis chauffés jusqu'à leur fusion. Si les quantités étaient suffisantes, un petit lingot de métal était forgé pour de futures utilisations.









Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Chalumeau d'appoint (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=25994>, consulté le 2026-07-28